

THEMATIQUE N°4 : Numérique responsable et souverain

1. Retour d'expérience :

- Lors des ateliers, nous proposons de présenter 2 à 3 retours d'expérience sur la base des fiches RETEX synthétiques par thématique.
- Les remontées « terrain » en provenance des élèves, professeurs, agents, personnels d'encadrement et parents ainsi que les données des partenaires (collectivités, Edtech, opérateurs...) sont répertoriées et analysées selon différents critères :
 - La thématique concernée parmi les 5 proposées : (1) Garantir un égal accès au numérique pour tous, (2) Enseigner et apprendre avec le numérique, (3) Travailler ensemble autrement, (4) Favoriser le développement d'un numérique responsable et souverain, (5) Mettre en place de nouvelles formes de gouvernance et de nouveaux outils d'anticipation.
 - Le (ou les) point(s) fort(s) de chaque expérience : *Qu'est ce qui a bien fonctionné ?*
 - Le (ou les) irritant(s) de chaque expérience : *Qu'est-ce ce qui n'a pas bien fonctionné ? Qu'est-ce qu'on aurait aimé éviter ?*



Retours d'expérience présentés lors des ateliers

Texte de 2 ou 3 lignes, avec si possible, un lien vers une ressource vidéo, un article...

RETEX 1 (Académie)

Témoignage du proviseur du lycée Léonard de Vinci à Montaigu (85) : mise en œuvre d'une stratégie d'établissement pour poser le cadre d'une utilisation commune et responsable des outils numériques pendant le confinement et post-confinement.



Diagnostic des points forts et irritants

Thématique concernée (parmi les 5)	RETEX	Irritants	Points forts
▶ Numérique responsable et souverain	▶ 1	<ul style="list-style-type: none">▶ Manque de temps pour informer et se former▶ Difficile de changer ses habitudes d'usage et d'explorer d'autres outils▶ Méconnaissance des outils institutionnels▶ Difficultés techniques dans l'utilisation des outils recommandés par l'institution, (ergonomie pas toujours aisée, certaines fonctionnalités absentes)▶ Se priver de certains outils est un frein à l'innovation▶ Nécessité d'avoir des outils institutionnels aussi simples à utiliser que ceux proposés par les GAFAM▶ Coûts importants de développement et mises à jour pour une proposition d'outils agiles▶ Comment décrire les risques liés à une utilisation non raisonnée ?▶ Comment et pourquoi dire qu'un outil est meilleur qu'un autre ?	<ul style="list-style-type: none">▶ Les outils respectueux du RGPD et proposant un cadre de confiance existant (catalogue des services numériques, flyer « numérique responsable »), il faut les connaître▶ Plutôt qu'un catalogue de service, prévoir une cartographie de l'outil avec les usages possibles▶ Développer de nouveaux outils académiques▶ Faire connaître ces outils et leur plus-value (capsules vidéo)▶ Intégrer les outils les plus vertueux à l'ENT▶ Informer des usages en amont (début d'année, début de carrière)▶ Des outils communs favorisent la formation entre pairs et l'entraide▶ Amplifier les formations conjointes encadrement et professeurs▶ Valoriser la place du RUPN qui est une ressource dans l'établissement pour proposer des usages de ces outils▶ Les ENT sont une bonne initiation à l'usage responsable des réseaux sociaux
▶ Numérique responsable et souverain	▶	<ul style="list-style-type: none">▶ L'utilisation massive des outils numériques (connexions et stockage des données) a un impact négatif sur l'empreinte carbone dans un contexte de crise climatique pour la planète	<ul style="list-style-type: none">▶ L'utilisation plus importante des visioconférences et des classes virtuelles permet d'éviter des déplacements coûteux en carbone et chronophages en temps

2. Projections

- Au cours de cet atelier, les participants sont invités à se projeter dans le numérique éducatif de demain.
- A partir des principaux irritants remontés dans le temps fort « Retour d'expérience », les participants expriment les besoins correspondants à chacun des irritants
- Les participants sont ensuite invités à identifier des axes d'amélioration permettant de répondre aux besoins.



Synthèse des besoins & axes d'amélioration

Thématique concernée (parmi les 5)	Irritants principaux	Besoin	Axes d'amélioration ou leviers permettant de répondre aux besoins correspondants aux irritants
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Numérique responsable et souverain 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Méconnaissance des outils institutionnels, difficultés techniques dans l'utilisation des outils recommandés par l'institution, (ergonomie pas toujours aisée, certaines fonctionnalités absentes) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation et information 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Associer et informer les familles ▶ Accompagner et former (stratégies de communication avec des formats adaptés à chaque cible visée) ▶ Privilégier des moments forts (arrivée dans l'académie, arrivée dans un établissement, accueil spécifique des contractuels qui bénéficient le moins de formation) ▶ Mutualisation des usages ▶ Former l'ensemble des formateurs pour qu'ils utilisent dans leurs formations des outils institutionnels ▶ Il faut que les chefs d'établissement et inspecteurs montrent l'exemple en utilisant les outils respectant le RGPD et le cadre de confiance.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Numérique responsable et souverain 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des outils aussi simples à utiliser que les outils proposés par les GAFAM 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ergonomie, expérience utilisateur, information et formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire remonter des besoins en fonctionnalités et améliorer les outils existants en conséquence ▶ Encourager des projets sur le mode Start-up d'Etat (exemple modèle plateforme PIX) associant développeurs, enseignants et partenaires ▶ Avoir une politique de logiciels et applications RGPD pour toutes les institutions nationales ▶ Ne pas opposer outils publics et privés : savoir s'inspirer des outils privés pour développer des outils institutionnels respectueux du RGPD ▶ Associer les utilisateurs au travail des développeurs.

Thématique concernée (parmi les 5)	Irritants principaux	Besoin	Axes d'amélioration ou leviers permettant de répondre aux besoins correspondants aux irritants
▶ Numérique responsable et souverain	▶ Usage des réseaux sociaux non institutionnels	▶ Formalisation	▶ Définir un cadre institutionnel prescrivant les usages professionnels du numérique, à l'échelle de l'établissement
▶ Numérique responsable et souverain	▶ Empreinte carbone ▶ Déplacements chronophages	▶ Développer davantage les visioconférences et les classes virtuelles	▶ Utilisation des visioconférences et des classes virtuelles en priorité pour des réunions d'une demi-journée

3. Plan d'action

- Au cours de cet atelier, les participants sont invités à élaborer un plan d'action permettant de mettre en œuvre très concrètement les axes d'amélioration identifiés lors de l'atelier « Projection ».
- Rappel des critères :
 - Les axes d'amélioration principaux : « **Quoi** » : identifier les principaux axes d'amélioration pour chacune des thématiques abordées à partir des axes remontés lors de l'atelier « Projection »
 - Les actions à mener : « **Comment** » *Quelles sont les actions permettant de mettre en œuvre l'axe d'amélioration ?*
 - Les acteurs mobilisés : « **Qui** » *Quels sont le(s) acteur(s) porteurs de l'action ? Quels sont les acteurs concernés dans la réalisation de l'action ?*
 - La temporalité souhaitée : « **Quand** » *Dans quelle temporalité l'action s'inscrit-elle ? Court, moyen ou long terme ?*
 - Les indicateurs et facteurs clés de réussite : *Quels sont les facteurs clés de réussite ? Comment mesurer objectivement les facteurs clés de réussite (l'accomplissement des actions mises en œuvre, des résultats obtenus et des objectifs atteints, etc.) ?*



Plan d'action pour répondre aux besoins et activer les leviers d'amélioration

Thématique concernée (parmi les 5)	Axes d'amélioration principaux (Quoi)	Actions à mener (Comment)	Acteurs mobilisés	Temporalité souhaitée pour une mise en œuvre	Indicateurs et facteurs de réussite
▶ Numérique responsable et souverain	▶ Il faut que les chefs d'établissement et inspecteurs montrent l'exemple en utilisant les outils respectant le RGPD et le cadre de confiance.	<ul style="list-style-type: none">▶ Présenter les outils RGPD aux chefs d'établissement et inspecteurs▶ Former en particulier les entrants dans l'académie▶ Former en premier les chefs d'établissement▶ Capitaliser sur les expériences vertueuses et les faire connaître (retex)▶ Elaborer un guide pratique du numérique à destination des familles et des élèves▶ Investir le pilotage du comité numérique, se positionner et encourager les professeurs.	<ul style="list-style-type: none">▶ RSSI pour la présentation des enjeux et des risques▶ DANE et/ou CANOPE pour la présentation des outils et de leurs usages▶ Le comité numérique de l'EPL▶ Le conseil pédagogique▶ Le plan académique de formation de l'encadrement pour accompagner les personnels de direction et les inspecteurs	<ul style="list-style-type: none">▶ Octobre ou novembre pour la cible « nouveaux personnels de direction »▶ Privilégier les temps forts d'un EPLE (écriture du projet d'établissement, réunion du conseil pédagogique, journées de travail en fin ou début d'année scolaire)	<ul style="list-style-type: none">▶ Le nombre de plaintes auprès du DPD ou de la CNIL▶ Taux d'usage des outils RGPD, outils institutionnels
▶ Numérique responsable et souverain	▶ Définir un cadre institutionnel prescrivant les usages professionnels du numérique, à l'échelle de l'établissement	<ul style="list-style-type: none">▶ Instaurer un comité de pilotage stratégique départemental régulier▶ Annexer un plan de continuité pédagogique au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUER)	<ul style="list-style-type: none">▶ Enseignants▶ Elus▶ Personnels d'encadrement▶ Représentant des parents d'élèves	▶ Année scolaire 2021-2022	<ul style="list-style-type: none">▶ Nombre de projets d'établissement intégrant un cadre de communication numérique▶ Nombre de DUER intégrant un plan de continuité pédagogique